

PRESIDENCE DU FASO

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



RAPPORT D'ACTIVITES 2019
DE L'ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES, DES ARTS ET
DES LETTRES DU BURKINA FASO

L'Académie Nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT promulguée par Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015. L'ANSAL-BF regroupe des scientifiques de haut niveau consacrés par leurs pairs et qui mettent leurs compétences au service de la communauté en donnant des avis et recommandations impartiaux et objectifs. La mise en place de l'Académie s'est faite selon un long processus qui a abouti à la sélection des 30 membres fondateurs répartis dans 5 collèges, l'élection du bureau, la rédaction des statuts et du règlement intérieur, et l'information des autorités politiques et de la communauté scientifique nationale.

L'organisation et le fonctionnement actuels de l'Académie sont précisés dans les deux décrets suivants :

- décret N°2016-201/PRES/PM/MESRSI/MINIFED du 11 avril 2016 portant approbation des statuts de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso ;
- décret N°2016-596/PRES/PM/MESRSI/MINIFED du 8 juillet 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso.

Les activités menées en 2019 visaient à faire de l'Académie une institution fonctionnelle, reconnue et ancrée dans le paysage institutionnel du Burkina Faso. A cet effet, l'Académie devait se faire connaître et accepter par la communauté scientifique nationale afin de mobiliser celle-ci dans toutes les actions qu'elle allait entreprendre. Plusieurs initiatives ont été initiées dans ce sens et font l'objet du présent rapport d'activités s'articulé autour des points suivants :

- Réunions du Bureau et Assemblées générales
- Missions de l'Académie
- Préparation de la séance académique solennelle
- Activités externe de l'Académie
- Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise
- Questions diverses
- Conclusion.

1) Réunions du Bureau et Assemblées générales

Le bureau a tenu plusieurs réunions ordinaires pour examiner les questions relatives à la vie et à la conduite normale des activités de l'Académie. Nous aborderons dans ce rapport uniquement les principales réunions du bureau qui ont conduit à la préparation des décisions importantes dans la conduite de la vie de l'Académie. Les Assemblées générales ont essentiellement porté sur l'adoption du rapport d'activité de l'année 2018, de l'adoption du programme d'activité et du budget de l'Académie pour 2019. L'Académie a également tenu son assemblée générale électorale le 3 Octobre 2019.

La mise en œuvre du programmes d'activités, fait l'objet précisément de se présent rapport.

A chacune des réunions du bureau, le Secrétaire Perpétuel a fait le point de l'état d'avancement des dossiers en cours notamment la finalisation des études, le site-web de l'académie, les prototypes et les tenues de parade des académiciens.

1.1 Assemblée Générale du 13 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le jeudi treize juin, s'est tenue, à partir de 14 heures dans la salle de réunion de l'Académie, la première session ordinaire de l'année 2019 de l'Assemblée Générale de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso, sous la présidence du Pr Robert Tinga GUIGUEMDE, président de l'Académie.

Le secrétariat de séance a été assuré par Pr Hamidou TOURE, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Ouvrant la séance, le président a procédé à la vérification des présences des membres de l'Assemblée générale de l'ANSAL-BF. Il a été relevé sur vingt-six (26) membres statutaires, vingt-deux (22) présences effectives et quatre (4) absences. Le quorum atteint, l'Assemblée générale pouvait tenir sa session et délibérer valablement.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- 1° Examen et adoption du rapport d'activités de l'année 2018 de l'ANSAL-BF ;
- 2° Examen et adoption du compte administratif de l'ANSAL-BF, gestion 2018 ;
- 3° Examen et adoption du compte de gestion de l'ANSAL-BF, gestion 2018 ;
- 4° Examen et adoption du programme d'activités 2019 de l'ANSAL-BF ;
- 5° Examen et adoption du budget de l'ANSAL-BF, gestion 2019 ;
- 6° Examen et adoption du plan de passation des marchés de l'ANSAL-BF, gestion 2019 ;
- 7° Examen et adoption de projets de délibérations ;
- 8° Divers

Sous réserve de la prise en compte des amendements formulés, le rapport d'activités de l'année 2018 de l'ANSAL-BF, le programme d'activité 2019 et le budget 2019 de l'Académie ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale.

En divers, il a été essentiellement question des différentes démissions des membres de la chaîne financière. L'Assemblée générale a décidé de mettre en place un comité de crise composé des membres suivants :

- PODA Jean Noel

- PARE Joseph
- SANGARE Lassana
- BONZI Yvonne avec pour suppléant OUATTARA Moussa.

Le comité de crise a pour objectif de rencontrer les agents démissionnaires et de prendre contact avec les membres du Bureau, pour faire un diagnostic de la situation. Le comité fera des propositions de solutions à soumettre à une Assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée à cet effet.

1.2 Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Septembre 2019

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale a porté sur le rapport du Comité de crise.

Ouvrant la séance, le président a procédé à la vérification des présences des membres de l'Assemblée générale de l'ANSAL-BF. Il a été relevé sur vingt-six (26) membres statutaires, vingt (20) présences effectives et six (6) absences. Le quorum atteint, l'Assemblée générale pouvait tenir sa session et délibérer valablement.

Le Comité de crise a procédé à l'exposé de son rapport qui a fait l'objet de discussion et d'amendements de formes comme de fonds. A la suite des débats l'Assemblée générale extraordinaire a décidé de la convocation d'une Assemblée générale électorale pour le renouvellement du bureau. Cette décision a été motivée par le fait que le mandat du bureau arrivait à son échéance normale à la fin du mois de septembre 2019. Le rapport du Comité de crise amendé a été adopté par l'Assemblée générale.

1.3 Assemblée générale électorale du 3 Octobre 2019

Le 3 Octobre de l'an 2019, de 14h30 à 17h, s'est tenue au siège de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANAL-BF) l'assemblée générale électorale pour le renouvellement du Bureau de l'Académie pour la période 2019-2022. La présidence de la séance des élections a été assurée par le doyen d'âge et le rapporteur, par le plus jeune des académiciens présents. A cet effet, les Professeurs Taladidia THIOMBIANO et Jean KOULIDIATI ont été désignés respectivement président et rapporteur de la séance.

Les Professeurs Blaise SOME et Arouna OUEDRAOGO ont été désignés assesseurs. Après avoir vérifié les mandats et les procurations, le nombre de votants était de vingt-deux (22) dont seize (16) présents et six (6) procurations validées (cf pièces jointes). L'effectif actuel de l'ANSAL-BF étant de vingt-sept (27) membres, le quorum est largement atteint.

Le Président THIOMBIANO a donné lecture de quelques articles des statuts et du règlement intérieur en rapport avec l'élection des membres du Bureau, précisé la liste des postes à pourvoir, et à rappeler les conditions dans lesquelles les élections vont se dérouler.

En rappel, le Bureau statutaire de l'Académie est composé comme suit :

- Un Président ;
- Quatre vice-Présidents (qui sont les Président élus des Collèges) ;
- Un secrétaire perpétuel ;
- Un secrétaire perpétuel adjoint ;
- Un trésorier ; un trésorier adjoint.

Les présidents des collèges ont été élus les jours précédents par des assemblées générales de leurs collèges respectifs.

La présente assemblée générale a concerné l'élection des autres membres du bureau. Pour chacun des postes à pourvoir, le Président a procédé à l'appel au volontariat ; en cas d'absence de volontaires, il est fait appel à des propositions. S'il n'y a qu'un seul volontaire ou un proposé, les votes possibles sont « Oui », « Non » ou « Blanc ». S'il y a plus d'un volontaire ou plus d'un proposé, c'est le candidat qui obtient la majorité qui est élu.

1.3.1 Election du Président de l'ANSAL-BF

Pour le poste de Président de l'Académie, un seul candidat a été enregistré : **Paco SEREME**, Directeur de recherche.

Le Président a demandé au candidat de décliner en quelques mots les raisons de son engagement à être Président. Le candidat a dit souhaiter apporter sa contribution pour mettre au diapason l'Académie. D'autre part, nombre d'académiciens lui ont demandé de se porter candidat et il ne pouvait se soustraire à ces sollicitations.

Dr Paco SEREME, Directeur de recherche, a été déclaré élu Président à l'unanimité des votants.

1.3.2 Election des Vice-Présidents

Les procès-verbaux des assemblées générales électives des présidents des collèges et leurs rapporteurs, joints en annexes ont donné les résultats suivants :

- **Moussa OUATTARA, Professeur Titulaire, Président du Collège Sciences et techniques, Vice-président de l'ANSAL-BF ;**
- **Alain Joseph SISSAO, Directeur de recherche, Président du Collège Sciences humaines, Arts, Lettres et Culture, Sciences, juridiques, politiques, économiques et de gestion ;**
- **Innocent Pierre GUISSOU, Professeur Titulaire, Président du Collège Sciences de la santé humaine et animale ;**
- **Jean Noel PODA, Directeur de recherche, Président du Collège Sciences naturelles et agricoles.**

1.3.3 Election du Secrétaire perpétuel

Hamidou TOURE, Professeur Titulaire, est seul candidat volontaire enregistré. Son absence de la séance le dispense d'exprimer son ambition pour ce poste

Hamidou TOURE, Professeur Titulaire, est élu Secrétaire perpétuel par 20 voix sur 22 votants.

1.3.4 Election du Secrétaire perpétuel adjoint

Arouna OUEDRAOGO, Professeur Titulaire, est seul candidat volontaire enregistré. Le Professeur OUEDRAOGO dit être candidat parce qu'au bout de 6 ans d'existence, il a mieux compris les enjeux et les difficultés de l'ANSAL-BF et souhaite apporter sa contribution pour la réalisation de ses missions. D'autre part, au regard de la qualité des académiciens et de son jeune âge, sa contribution sera à la hauteur des ambitions de l'ANSAL-BF.

Arouna OUADRAOGO, Professeur titulaire, est élu à l'unanimité Secrétaire perpétuel adjoint.

1.3.5 Election du Trésorier

Le Professeur **Diarra YE/OUATTARA** est seule candidate. Son absence de la séance la dispense d'exprimer son ambition pour ce poste.

Diarra YE/OUATTARA Professeur titulaire, est déclarée élue à l'unanimité Trésorière.

1.3.6 Election du Trésorier adjoint

Le Professeur **Yvonne BONZI/COULIBALY** est seule candidate.

Yvonne BONZI/COULIBALY, Professeur titulaire, est déclarée élue à l'unanimité Trésorière adjointe.

En récapitulatif, le bureau 2019/2022 de l'Académie se décline comme suite :

- **Président** : Dr Paco SEREME
- **Vice-Présidents** :
 - Pr Moussa OUATTARA**
 - Dr Alain SISSAO**
 - Pr Innocent Pierre GUISSOU**
 - Dr Jean Noël PODA**
- **Secrétaire perpétuel** : Pr Hamidou TOURE
- **Secrétaire perpétuel adjoint** : Pr Arouna OUEDRAOGO
- **Trésorière** : Pr Diarra YE/OUATTARA
- **Trésorière adjointe** : Pr Yvonne BONZI/COULIBALY.

Le président de séance Taladidia THIOMBIANO, avant de passer le présidium de l'Assemblée au Bureau entrant, a tenu à leur adresser ses félicitations les plus vives, et leur a souhaité plein succès dans l'exercice de leurs mandats.

2. Missions de l'Académie

2.1. Dr Alain Joseph SISSAO, Directeur de Recherche Séance académique sur le thème « Restauration et valorisation des terres salées du Sénégal » 16 juillet 2019, Dakar, SENEGAL. L'étude a été menée par l'ANSTS en tandem avec des partenaires (INP, ISRA), le déroulement des travaux de l'étude étant suivi pas à pas par un groupe de travail comprenant des représentants de chacune des sections de l'Académie.

Le Président Macky SALL a donné des instructions fermes pendant son discours de clôture pour entériner les grandes décisions de l'étude par la prise d'un décret pour la mise en place des structures pour opérationnaliser les grandes recommandations de l'étude. Il a promis aussi la remise des clés du nouveau siège de l'Académie Nationale des Sciences et Technique du Sénégal (ANSTS) qui va désormais occuper ses nouveaux locaux.

Il a confirmé une fois de plus son plein engagement à la science et son implication en tant que chercheur-géologue. Après avoir décidé en 2016 de consacrer chaque année à l'ANSTS une allocation budgétaire de 400 millions par an à compter de 2017.

2.2 Pr Robert Tinga GUIGUEMDE Consultation sous régionale Afrique de l'Ouest pour le renforcement des académies nationales des sciences dans les pays les moins avancés (PMA) à l'appui de l'agenda 2030 des Nations unies (ONU). 9-10 septembre 2019 Hôtel Kaloum, Conakry, Guinée.

Cette réunion est l'une des 4 sous régionales organisées en Afrique par la Banque de technologies des Nations unies (ONU) pour les pays les moins avancés (PMA), la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU et le NASAC, en collaboration ici avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la république de Guinée.

Elle a eu pour objectifs :

- débattre du rôle de la science dans la recherche de solutions aux problèmes mondiaux et dans l'élaboration de politiques permettant de mettre en œuvre les programmes mondiaux et régionaux de développement durable ;
- échanger des données d'expériences nationales et régionales sur la participation des académies nationales des sciences (ANS) à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives visant à appliquer des programmes nationaux de développement durable ;
- recenser les pays pilotes à soutenir pour la création d'académies nationales des sciences (Guinée Conakry, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo), et renforcer les programmes de travail des académies existantes (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo).

2.3 Dr SEDOGO P. Michel, Maître de Recherche, Première conférence sur le Programme mondial sur les Ecosystèmes des Terres Arides et Deuxième conférence sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie. 23 au 25 Septembre 2019 Dakar, Sénégal.

Le Partenariat International pour la Gestion des Ecosystèmes, Programme ONU/Environnement (PNUE-IEMP) et l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) ont organisé conjointement *la première conférence sur le*

Programme mondial sur les Ecosystèmes des Terres Arides et la deuxième conférence sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie à Dakar, Sénégal du 23 au 24 Septembre 2019. Plus de 100 participants en provenance de la Chine, de l’Afrique et d’autres parties du monde ont assisté à l’évènement.

Les objectifs de la conférence étaient d’explorer un mécanisme permanent pour le partenariat afin de soutenir la coopération sino-africaine dans la poursuite des Objectifs de Développement Durable (ODD). La conférence devait également faire le point sur les progrès du programme phare du PNUE sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie, le

Programme de collaboration entre la Fondation Nationale des Sciences Nature, le Programme des Nations Unies pour l’Environnement(PNUE) l’Académie des Sciences de Chine (CAS) et le Programme mondial sur les écosystèmes des terres arides en Afrique, en accordant une attention particulière aux pays sahéliens associés au programme de la Grande Muraille Verte.

Au cours de ces rencontres, les questions clés suivantes ont été soulevées et discutées :

- L’impact global palpable du changement climatique et ses effets « dévastateurs », en particulier concernant les plus pauvres et les plus vulnérables ;
- la dégradation sans précédent de l’environnement dans les zones arides et semi-arides et ses conséquences négatives sur le mode de vie des populations locales ;
- les graves problèmes d’accès aux besoins de base et aux droits fondamentaux (eau, énergie, santé, etc.) pour les populations au niveau local ;
- les mouvements de population accrus (à l’intérieur comme à l’extérieur des frontières des régions), dus en partie à la démographie rapide, à l’insécurité économique et aux troubles politiques, avec une pression sur des écosystèmes et des ressources déjà fragiles.

A partir d’une analyse des présentations et des discussions des résultats des différentes sessions, les leçons clés à retenir sont les suivantes :

- La reconnaissance du lien entre la vulnérabilité liée au climat et la pauvreté ;
- La nécessité de travailler davantage sur le renforcement de la résilience des agriculteurs et des communautés rurales et d’appuyer l’adaptation des systèmes alimentaires au niveau de la région ;
- La nécessité d’adopter une approche globale et intégrée concernant les systèmes alimentaires et l’utilisation des terres, y compris par le développement de cadres politiques adéquats ;
- La nécessité d’une action urgente, massive et coordonnée pour intensifier l’adoption de technologies éprouvées ;
- Un engagement accru à renforcer les capacités scientifiques et technologiques au niveau de l’Afrique dans le cadre de la coopération en cours entre la Chine et l’Afrique ;
- Mettre l’homme au centre des interventions et valoriser le capital humain.

Actions prioritaires à mener

- 1) Renforcement des capacités pour renforcer le capital humain pour le développement durable, y compris les chercheurs (en particulier pour les chercheurs en début de carrière et les femmes scientifiques), les praticiens et les communautés locales, par le biais de divers programmes, y compris la bourse de recherche internationale du Président de l'Académie Mondiale des Sciences pour les Pays en Développement (TWAS), des visites d'échange, des ateliers de formation ;
- 2) Promotion de la plate-forme régionale afin de faciliter la communication, l'élaboration de programmes, les échanges scientifiques, le transfert de technologie, l'établissement de partenariats et l'échange de connaissances à travers l'Afrique et la publication conjointe, etc. ;
- 3) Mise en place de systèmes de surveillance et d'observatoire à long terme concernant les dynamiques physiques et socio-écologique et économique, associées à la modélisation.
- 4) Établir des contacts directs entre scientifiques et institutions afin d'explorer des domaines et des sujets de recherche mutuellement intéressants, afin d'ouvrir la voie à la recherche de financements pour des programmes spécifiques.
- 5) Tous ces éléments nécessiteront une recherche conjointe de financements, notamment par le biais de partenariats public-privé, de subventions globales et de subvention par des fonds nationaux

Rencontre tripartite Académie Nationale des Sciences et Technique du Sénégal (ANSTS), Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du Burkina Faso (ANSAL BF), Académie Nationale des Sciences du Mali (ASM).

A la demande de l'ANSAL BF, cette rencontre a eu lieu le 25 à 11h au siège de l'ANTS avec comme participants :

- Dr TAIB DIOUF, Secrétaire Perpétuel de l'ANSTS,
- Dr TOURE Moctar, membre de la section science agricoles de l'ANSTS,
- Dr TRAORE Adama, représentant l'ASM,
- Dr SEDOGO Michel représentant l'ANSAL BF.

Il s'est agi de :

- 1) Voir comment impulser une coopération entre les académies des pays de la zone sahélienne confrontés à une dégradation des écosystèmes exacerbée par le changement climatique. Au vue de la similarité des situations dans les pays, de l'existence de nombreuses initiatives dans la région (G5 Sahel, Grande Muraille verte) et surtout de l'expérience de l'ANSTS à travers l'organisation de cette première conférence, il a été proposé :
 - La création d'une plate-forme régionale afin de faciliter la communication, l'élaboration de programmes, les échanges scientifiques, le transfert de technologie, l'établissement de partenariats et l'échange de connaissances.
 - Que l'ANSTS prenne des initiatives auprès des académies sœurs pour la création de cette plateforme ;
 - Susciter la mise en place de systèmes de surveillance et d'observatoire à long terme des écosystèmes concernant les dynamiques physiques et socio-

écologique et économique, associées à la modélisation en s'appuyant sur des initiatives existantes.

2) Echanger sur le fonctionnement de l'ANSTS, les modes de financements, la cooptation des niveaux membres, l'animation scientifique, etc. L'ANSTS a remis aux représentants du Mali et du Burkina les documents suivants :

- ✓ Consultation nationale sur l'importance de l'avancement des sciences de l'océan et la nécessité de mieux intégrer les connaissances dans les prises de décisions.
- ✓ Santé et gestion des déchets solides
- ✓ La formation aux métiers de l'agriculture
- ✓ Plaquette de la séance académique solennelle 2019
- ✓ Bulletin d'information de l'ANSTS, La Lettre N° 6 et 7
- ✓ Note sur la cooptation des nouveaux membres
- ✓ Plan stratégique 2018-2022 de l'ANSTS

Conclusion-recommandations

Les thèmes traités à travers la Première conférence sur le Programme mondial sur les Ecosystèmes des Terres Arides et Deuxième conférence sur le Climat, les Ecosystèmes et le Genre de vie sont d'actualité. En effet, la résilience des populations et des écosystèmes au changement climatique dans le Sahel constitue enjeu majeur. Le développement de la collaboration avec l'Académie nationale de Chine a permis aux chercheurs africains de renforcer leurs capacités d'investigation en terme d'approche, de méthodologie et d'outils de recherche. Sur cette problématique qui nécessite une approche multi échelle, pluridisciplinaire et inter institutionnelle, il a été recommandé à l'ANSTS d'œuvrer à la création d'une plateforme régionale. L'ANSAL BF doit s'impliquer dans cette initiative. A cet effet, le plan stratégique que l'Académie est appelée à élaborer devrait prendre en compte cette problématique qui est transversale à tous les collègues.

Au regard des possibilités que peut offrir l'Académie Nationale de Chine en matière de renforcement des capacités des institutions de recherche et d'enseignement, le Bureau de l'ANSAL BF pourrait approcher les autorités compétentes (Présidence du Faso/ Ambassade de Chine) pour un partenariat avec cette académie.

2.4 Pr Hamidou TOURE Secrétaire Perpétuel ; 30 -31 Octobre 2019 Grand-Popo, Benin, Atelier National: Problématique de la formation scientifique, technologique et technique inclusive équilibré au Bénin. Organisé par la commission permanente Education et Ethique de l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Bénin (ANSALB).

L'atelier a eu lieu à Ganna Hotel dans la ville de Grand-Popo situé à environ cinquante kilomètres de Cotonou. Il a regroupé des membres de l'ANSALB, des membres de la communauté scientifique et les institutions partenaires (ministère enseignement supérieur, ministère fonction publique, ministère de l'emploi, conseil économique et social, etc.).

La thématique principale de l'atelier portait sur : formation scientifique, formation technique et technologique, éducation inclusive et équilibrée, endogénéité et éducation, éducation non formelle et éducation formelle, acteurs de l'éducation. Le format de l'atelier était axé sur des communications de 20mn suivi d'échanges avec les participants.

Ahmadou DIALLO, Président du collège sciences et techniques de l'Académie du Mali et le Pr Doumetzoe de l'Académie du Togo, Le Secrétaire Perpétuel de l'ANSAL-BF étaient avec les représentants des académies sœurs qui ont participé activement à cet atelier sur invitation de l'ANSALB.

Principales leçons apprises :

- L'atelier a été financé principalement par le budget de l'ANSALB
- L'atelier a été animé de bout en bout par des personnalités scientifiques des anciens comme des jeunes qui ne sont pas membres de l'ANSALB.

2.5 Dr PODA Jean-Noël, Directeur de Recherche, 13 au 16 Novembre 2019, Accra GHANA, Quinzième Assemblée Annuelle des Académies de Science Africaines (AMASA-15). Thème " Science, Technologie et Innovation pour la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en Afrique: Rôle des Académies"

L'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) et le Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC) ont conjointement organisé la quinzième Assemblée Annuelle des Académies de Science Africaines (AMASA-15) qui s'est tenue du 13 au 16 novembre au siège de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) à Accra. Cette importante rencontre s'est focalisée sur le thème « Science, Technologie et Innovation pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Afrique : Rôle des Académies ».

L'initiative pour le développement des Académies de Science en Afrique a permis depuis 2004 de tenir des Assemblées Annuelles des Académies (AMASA) qui se sont constituées en Réseaux des Académies de Science Africaines (NASAC) dans une dizaine de pays sur des thèmes aussi divers que la Santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, les Changements climatiques et la biotechnologie. Les deux dernières ont eu lieu respectivement au Nigéria en 2017 (AMASA-13) et au Bénin en 2018 (AMASA-14), cette quinzième Assemblée Annuelle (AMASA-15) coïncide avec le soixantième anniversaire de la création de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS).

Au-delà de la participation scientifique, organisationnelle de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) et des échanges multiples et enrichissants sur le plan du partenariat, trois leçons apprises méritent d'être rapportées et portées à la connaissance du bureau voir des Académiciens du Burkina Faso (i) la grande considération de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) par le Gouvernement et ses partenaires, (ii) les sessions de

communications scientifiques sur le thème de l'Assemblée Annuelle, (iii) la 15^{ème} Assemblée générale du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC).

2.5.1 La conférence

La cérémonie d'ouverture dans l'auditorium de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) a connu la présence effective du Président de la République du Ghana, son excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo qui a prononcé le discours d'ouverture après les allocutions de Monsieur le Ministre de l'Environnement, Science, Technologie et Innovation, du Président du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC) Professeur Moustapha Bousmina et de la Présidente de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) Professeur Henriette J.A.N. Mensa-Bonsu. La note introductive de la conférence scientifique a été livrée par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Cette rencontre a connu le parrainage de 22 structures scientifiques nationales, internationales, régionales, d'Europe et des Etats Unis dont certains étaient très actifs en termes de plaidoyers, de visibilité et de diplomatie scientifique. Des documents ont été distribués (exemple de l'Académie du Cameroun), des présentations des structures ont été faites (Académie Américaine des Sciences et Art (AAAS), Leopoldina), sans oublier les diners offerts et sponsorisés par le Ministère Allemand de l'Education et de la Recherche et Leopoldina, Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Ghana, l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana, l'Autorité des Médicaments et de l'Alimentation du Ghana, TWAS-SAREP / ASSaf, WASCAL (Ghana), ISC-ROA. Il faut relever que l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) a son siège sous forme de complexe avec des bureaux, un auditorium, des salles de conférence et de réunion dans un complexe avec un Hôtel de quatre niveau avec ses commodités dans lequel la plupart des participants (pris en charge par le GAAS) ont été hébergés. Les jeunes scientifiques du Ghana ont leur Académie des jeunes sous l'impulsion de l'Académie du Ghana (GAAS) comme il en existe dans plusieurs autres pays. Celui du Ghana a tenu des activités dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du GAAS.

Cette quinzième Assemblée Annuelle (AMASA-15) couplée avec une conférence scientifique, s'est focalisé sur le thème «Science, Technologie et Innovation pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en Afrique: Rôle des Académies ».

Après la cérémonie d'ouverture la matinée du 13 novembre, des communications majeures ont été livrées l'Après-midi sur (i) la diplomatie de la science avec un exercice par Peter McGrath de TWAS-SAREP / ASSAF, (ii) la Communication de la Science au public par Godfred Borafo, Editeur « The Conservation Africa », (iii) l'Agenda de la Science pour l'Agriculture en Afrique par Dr. Gordon Akon-Yamga, STEPRI-CSIR et (iv) les défis de la science en Afrique par Prof. Himla Soodyall, Directeur exécutif de ASSAF ; IAP Africa Project.

Trois sessions de communications ont couvert les journées des 14 et 15 novembre 2019 sur le sous thème «Science, Technologie et Innovation pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en Afrique ».

2.5.2 La 15^{ème} Assemblée générale du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC)

Elle s'est tenue dans l'après-midi du 15 novembre en séance parallèle à la poursuite de la troisième session. L'ordre du jour avait été communiqué au paravent. 20 Académies sur 27 sont présentes, ce qui a permis d'avoir largement le quorum. Il s'en est suivi les formalités d'ouverture.

Le rapport de l'équipe dirigeante sortant du NASAC qui est une mise en œuvre de son plan stratégique de développement a été présenté et adopté. On peut y relever la consolidation du Réseau avec l'adhésion de nouveaux membres, la diversification du partenariat, la durabilité des financements. La mise en œuvre des différents projets a été examinée.

Trois Académies ont fait leur demande d'adhésion au réseau, deux (Tunisie et Burundi) ont été admises à l'unanimité et des informations complémentaires sont attendues de l'Académie de l'Egypte pour un examen à la prochaine session du NASAC.

L'Assemblée générale a confirmé la tenue de la prochaine AMASA-20 à Lusaka en Tanzanie en Novembre 2020. Il faut noter que pour la tenue de AMASA, le NASAC prend en charge les billets de voyages internationaux et l'Académie local le séjour des participant et les autres facilités qui accompagnent d'une AMASA.

La direction sortante ayant effectuée ses deux mandats a été complètement renouvelée. L'assemblée a élu une nouvelle équipe de six membres avec comme président Prof Mahoutou Norbert Hounkonnou du Bénin. Les cinq autres membres sont Prof. Oumar Sock du Sénégal, Prof. Isabella Akyinbah Quakyi du Ghana, Prof. Rose Leke du Cameroun, Prof. Irvy Mariam Archibald Gledhill de l'Afrique du Sud, et Prof. Rajaâ Cherkaoui El Moursli du Maroc.

L'assemblée du NASAC a clos ses travaux avec un mot du président sortant et du Président entrant.

2.5.3 Le 60^{ème} anniversaire de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS)

La quatrième session a consisté à la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'Académie des Sciences et des Arts du Ghana (GAAS) qui s'est déroulée dans la matinée du 16 novembre. Elle a été marquée par une communication de l'Académie Américaine des Sciences, Art (AAAS) sur les défis pour un partenariat scientifique international. La session a été ponctuée par une projection, des communications, des échanges et des travaux en quatre groupes sur les sous-thèmes (i) Mutualiser les bénéfices de la

recherche, (ii) Prendre en compte les priorités régionales ou locales (iii), Renforcer les capacités, (iv) Clarifier les conditions de partenariat. Des gratifications et un dîner ont clôturés cet anniversaire.

Conclusion-recommandations

Concernant la situation de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), il est possible pour notre Académie d'améliorer notre position matérielle, institutionnelle et notre visibilité avec les autorités gouvernementales, de tisser des partenariats avec les structures faitières en rapport avec la STI ou ses applications, les sociétés savantes au Burkina, les Académies de proximités (CEDEAO), d'Europe et des Etats Unis, Sociétés Savantes internationales. Des contacts appuyés par des plaidoyers avec des projets crédibles pourraient permettre de mettre ANSAL-BF sur orbite. Les collègues du Sénégal ont rapporté une expérience très réussie avec l'Académie de Chine avec laquelle leur Académie a des relations fructueuses.

Les Assemblées AMASA et les assises du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC) sont couplées avec des colloques et conférences scientifiques qui sont des instances et des opportunités pour les enseignants chercheurs et les chercheurs de présenter leurs travaux, de tisser des relations avec des homologues et des sociétés savantes. Il appartient à notre Académie ANSAL-BF de faire la promotion de ces opportunités de rencontres auprès des enseignants chercheurs et des chercheurs. Le projet de programme d'activité 2020 du Collège Science Naturelle et Agronomie qui prévoit des rencontres scientifiques à vocation internationale est déjà un pas.

Concernant la tenue dans un pays de chaque Assemblée Annuelle des Académies (AMASA) couplée avec l'assise du Réseau des Académies de Science Africaines (NASAC), le NASAC prend en charge les billets de voyages internationaux et l'Académie local le séjour des participant et les autres facilités qui accompagnent. L'ANSAL-BF pourrait envisager la tenue d'une AMASA si la situation sécuritaire et financière s'améliore.

3. Préparation de la séance académique solennelle.

L'exploitation aurifère, plus importante exploitation minière au Burkina Faso, est source de pollution de l'environnement et de plusieurs nuisances sur la santé humaine et animale. Si l'exploitation industrielle est réglementée par des normes internationales d'exploitation, celle artisanale exercée sur plusieurs sites du pays cause de nombreux dégâts à l'environnement. C'est pour cette raison que l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Burkina a décidé de commanditer une réflexion sur la thématique relative aux « conséquences de

l'exploitation aurifère au Burkina Faso » comme contribution scientifique à la cérémonie de la séance académique solennelle de l'ANSAL-BF.

Les thèmes des quatre études retenues sont les suivants :

- étude des impacts physico-chimiques de l'exploitation minière sur les compartiments de l'environnement au Burkina Faso à savoir l'eau, le sol, et l'air,
- évaluation des impacts positifs et négatifs de l'exploitation aurifère sur les ressources naturelles et la sécurité alimentaire au Burkina Faso,
- étude de l'impact socio-économique de l'exploitation aurifère au Burkina Faso,
- évaluation des impacts positifs et négatifs de l'exploitation aurifère sur la santé humaine et animale au Burkina Faso.

Les trois premières études ont pu être finalisées durant l'année 2018. L'étude concernant le volet sur les conséquences sur la santé humaine et animale a été finalisée au cours du premier trimestre de l'année 2019.

Dans le cadre de la validation des rapports sur ses études quatre commissions ont été constituées à cet effet. Les commissions ont travaillé d'arrache-pied et elles ont finalisé dans les délais impartis leurs missions d'évaluation des rapports provisoires et des rapports définitifs conformément aux termes de références (TDR) des études.

En collaboration avec le Collège Sciences naturelles et agronomiques, un atelier national de restitution et de validation a été organisé le 21 Mars 2019 dans la salle des actes de l'Université Joseph KI-ZERBO. L'atelier a connu la participation d'une centaine d'experts du Burkina Faso. L'atelier a été modéré par le Pr Ouédraogo Anicet Georges. Les consultants ont déposé le rapport définitif et un résumé des travaux a été élaboré et déposé.

Le format de la rentrée solennelle a été revu et il a été admis que chaque collège organise ses propres conférences bien avant la date de la rentrée solennelle. A l'issue de la tenue des conférences, chaque collège devra produire un rapport et c'est la synthèse de tous les rapports des collèges qui sera présentée et remise le jour de la rentrée solennelle au Président du Faso.

4. Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise

Demande conjointe des présidents des Universités Joseph KI-ZERBO et Ouaga 2 pour délivrer la leçon inaugurale à la cérémonie de remise de toges en 2019 aux enseignants chercheurs promus sur les listes d'aptitude du CAMES en 2018.

Cette cérémonie de remises de toges aux enseignants-chercheurs a été présidée par le ministre de L'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Pr Alkassoum Maïga. Elle a eu lieu le 14 Juin 2018 dans la salle des actes du PSUT à l'Université Joseph KI-ZERBO

La leçon inaugurale sur le thème de "Pourquoi et comment concilier la publication pour la carrière et la publication au service du développement" a été présentée par le Pr Arouna Ouédraogo, membre de l'Académie, président du CTS de médecine et membre du jury du concours d'agrégation en médecine du CAMES.

5. Questions diverses

5.1 Demande d'adhésion à l'Union Académique Internationale

Demande d'adhésion faite par lettre du Président de l'Académie en date du 16 décembre 2017. Le Bureau de l'UAI, lors de sa session à l'Institut de France les 14-16 février 2018 a enregistré cette demande. Les demandes d'adhésions sont entérinées formellement lors des Assemblées générales. La prochaine se tiendra à Paris les 25-29 novembre 2019 et elle sera couplée avec les manifestations du centenaire de l'UAI.

5.2 Démarches administratives

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), nouvelle institution de l'Etat, sur proposition de l'Académie, La Secrétaire Générale de la Présidence du Faso a sollicité le **Ministre de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale** pour la mise à disposition de personnels.

Par ailleurs les démarches pour rencontrer le directeur du protocole d'état pour la prise en compte de l'Académie dans le protocole d'état n'ont pas encore abouti.

5.3 Difficultés administratives

Monsieur Ibrahima ZARE nommé DAF de l'Académie par décret n°2017-0675/PRES/PM du 21 Juin 2017 a démissionné par lettre en date du 01 Février 2019 adressé au Président de l'Académie.

Monsieur Apollinaire Aristide NIKIEMA inspecteur du trésor nommé en conseil des ministres Directeur de l'Administration et des Finances en Février 2019 et qui a effectivement pris fonction le 22 mars 2019, a rendu sa démission le 03 juin 2019.

Monsieur Daniel ZERBO, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, a été nommé Directeur de l'Administration des Finances par décret en conseil des ministres le 25 Juillet 2019.

Ces difficultés administratives ont eu un impact certain sur le fonctionnement normal de l'Académie.

5.4 Délibération sur les événements sociaux concernant les membres de l'Académie et son personnel.

L'intervention de l'Académie consisterait en une délégation officielle de 5 personnes de l'Académie apportant un soutien moral avec ou non un soutien financier.

Composition de la délégation : 1 membre du bureau + 3 représentants des collègues autres que celui d'appartenance du membre du bureau + 1 personnel de soutien.

Le soutien financier peut se faire par un appel à cotisation au cas par cas de tous les membres/personnels, ou par prélèvement à partir d'un fonds de cotisation annuelle

de tous les membres/personnels, ou utilisation de la cotisation actuelle de 50 000F/personne/an. Cette délibération a fait l'objet d'un arrêté du Président de l'Académie.

En application de cette délibération, des délégations de l'Académie sont allées manifester le soutien de l'Académie aux collègues suivants pour raison de santé: Ouiminga R. Moumini, Somé Blaise, Zoungana Chantal.

5.5 Le site web de l'Académie est en cours d'élaboration. Un consultant a été choisie à cet effet. Le processus suit la procédure administrative et financière en la matière. L'activité n'a pas pu être finalisée au cours de l'année 2018 et devra donc l'être en 2019.

5.6 L'Académie a entrepris le processus de confection de tenues de cérémonies pour les académiciens. Cela a conduit aux spécifications techniques ci-dessous pour la conception des tenues de parade des Académiciens.

Spécifications techniques : tenues de cérémonies

N°	Nom des fournitures	Spécifications techniques
	Tenues de cérémonies (complet : veste, pantalon et jupe)	<p><u>VESTE</u> Col officier Doublée et toilée Cousue dans du tissu superfine Anglaise Manches longues avec trois boutons dorés de chaque côté. Broderie faite au niveau de l'empècement devanture.</p> <p><u>PANTALON</u> Semi doublé 1poche sur chaque côté, en biais. 2 poches arrières Braguette : fermeture à glissière. Bande dorée de chaque côté du pantalon</p> <p><u>JUPE BRODEE</u> Doublé Bande dorée de chaque côté de la jupe</p>

5.7 Préparatifs de l'Organisation d'un colloque panafricain sur la protection des végétaux en Afrique du 8 au 12 Juin 2020 à Ouagadougou sous le très haut patronage de son Excellence le Président du Faso.

Le comité d'organisation a été mis en place. Il est présidé par Dr SEDOGO Michel Directeur de Recherche, Vice président de l'ANSAL-BF. Le comité d'organisation est composé de six commissions dont une commission scientifique présidé par Dr SEREME Paco Directeur de Recherche. Les termes de références (TDR) du colloque sont en cours d'actualisation et le programme provisoire du colloque est en cours de finalisation.

Ce colloque sera co-organisé par l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso, la Direction Générale des Productions Végétales du Ministère de l'agriculture, des Aménagement Hydroagricoles (DGPV/MAAHA) avec l'appui du Comité des pays en développement (COPED) de l'Académie des Sciences de France.

6. Bilan financier

Se référer aux rapports d'exécution des comptes administratifs de 2017 et 2018 du Directeur de l'Administration et des Finances et aux rapports d'exécutions des comptes de gestion 2017 et 2018 de l'Agent Comptable ainsi qu'au bilan financier du trésorier de l'Académie.

Conclusion

La participation aux rencontres internationales a permis à notre académie de se faire connaître et de s'insérer dans le concert des académies sur le plan international.

La préparation des études pour la séance académique solennelle s'est poursuivie et les perspectives d'organisation de cette activité phare pour l'année 2020 sont bonnes. Le travail devra être intensifié pour que cette activité solennelle de l'Académie puisse enfin se concrétiser.

L'Académie a bénéficié d'une dotation budgétaire pour son fonctionnement. Elle remercie les plus hautes autorités de l'Etat pour l'effort consentis à cet effet. Cependant, elle n'a pas pu bénéficier, au cours de l'année 2018 et de l'année en cours, des investissements nécessaires à la réfection de la "Villa Mélégué" sise à Ouaga 2000 qui lui a été attribué comme siège provisoire. **L'Académie souhaite vivement que les plus hautes autorités puissent lui accorder, au cours des prochaines années, des budgets de fonctionnement dignes d'une institution de l'Etat, et en investissement les allocations nécessaires à la réfection de son siège à la « villa Mélégué ».**

Fait à Ouagadougou le 05 Décembre 2019
Le Secrétaire Perpétuel

Pr Hamidou TOURE
Chevalier de l'Ordre National